



Rueil-Malmaison, le 29 avril 2009
Communiqué de presse

VINCI obtient le Label Diversité attribué par l'AFNOR

VINCI est le premier groupe de concessions construction à s'être vu décerner par l'AFNOR Certification le Label Diversité. Le Label Diversité est le témoignage de l'engagement de VINCI en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines. L'obtention du label diversité répond à une démarche volontaire de la part de VINCI et de ses entreprises de se soumettre à une expertise externe et indépendante. Cette démarche sera désormais reconduite dans 18 mois, ce qui inscrit cette certification dans le processus d'amélioration continue conduit par VINCI dans le domaine de l'égalité des chances.

Le label diversité a été obtenu par VINCI SA et par les filiales qui ont été spécifiquement auditées par l'AFNOR Certification : ASF et Cofiroute (VINCI Concessions), Citéos Ile-de-France (VINCI Energies), Eurovia (agences de Tours et de Lorient), EMCC et GTM Bâtiment (VINCI Construction).

L'obtention du Label Diversité s'inscrit dans le prolongement du Manifeste de VINCI, signé en 2006 par Xavier Huillard, qui s'engage à promouvoir la diversité et garantir l'égalité des chances au sein de l'entreprise.

"Nous sommes très fiers de recevoir le label diversité. C'est une reconnaissance de notre engagement en matière d'égalité des chances et de diversité. Cette reconnaissance constitue un réel atout vis-à-vis de nos différents publics sensibles à notre politique de diversité et d'égalité des chances : actionnaires, clients, partenaires, collaborateurs actuels et futurs du Groupe. C'est aussi un encouragement à poursuivre notre démarche qui s'inscrit dans la durée", affirme Xavier Huillard, administrateur-directeur général de VINCI.

Contact presse : Vanessa Lattès
T- 01 47 16 31 82
vanessa.lattes@vinci.com